

Stage (60 heures EPLE)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S6LEM16
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

60H de stage en EPLE

Stage en EPLE en binôme, sous la conduite d'un enseignant EPS tuteur imposé ; observation et pratique accompagnée, connaissances institutionnelles du fonctionnement d'un EPLE.

Observations, conceptions et animations de séquences d'enseignement de l'EPS au sein d'un EPLE sous la tutelle d'un enseignant EPS tuteur, nommé par les IPR.

Objectifs

- Éléments méthodologiques de construction de documents préparatoires à l'animation de leçons ou séquences d'enseignement en EPS. Projets et bilans de cycles, projets et bilans de leçon ou de séquences d'enseignement en EPS.
- Analyses de l'activité des élèves en EPS. Analyse de l'acte d'enseignement.
- Animations de leçons ou de séquences d'enseignement en EPS. Participation à l'acte d'évaluation en EPS.
- Paramètres d'analyse des ressources et contraintes constitutives de l'enseignement en EPS en établissement scolaire du second degré. Connaissances des publics scolaires.

Évaluation

Formule standard session 1 :

Contrôle continu: 100%

Évaluation par l'enseignant tuteur relative à ;

La conception des séquences d'enseignement

La gestion et l'animation des situations d'enseignements.

La capacité à observer, réguler les situations

d'enseignements La capacité à évaluer.

La capacité à s'intégrer au fonctionnement d'un EPLE

Formule dérogatoire : Pour les dérogatoires, obligation de réaliser le stage dans le cadre du fonctionnement de la mise en stage de la L3 E&M.

Session 2 : Pas de session 2 car l'évaluation est adossée au stage de 60h.

Pré-requis nécessaires

BAC+2

Compétences visées

- S'approprier des méthodes de laboration et d'analyse des différents projets qui fondent l'intervention de l'enseignant d'EPS en collège et en lycée
- Développer des capacités de gestion et d'animation de leçons ou de séquences d'enseignement en EPS.
- S'approprier des connaissances institutionnelles relatives à l'enseignement en EPLE. S'approprier la construction des démarches d'analyse à l'acte d'enseignement.
- Confronter les connaissances acquises à l'université (démarches didactiques et courants pédagogiques) avec les réalités de la pratique de l'enseignement.

Bibliographie

Documents Licence L3 E&M, fournis en TD.

Les textes officiels de l'enseignement de l'EPS; programmes, documents d'accompagnement,

re#fe#rentiel de compe#tences des me#tiers du
professorat

Contact(s)

> **Franck Vidal**

Responsable pédagogique
fvidal@parisnanterre.fr